

Éclairage_

Nouvelle déchetterie : mieux trier pour mieux valoriser

P4

P6

Initiatives_ Un commerce
de proximité

P7

Rencontre avec_ Camille Geslin,
assoiffée de théâtre





© Philippe Noisetie

Nadine Grelet-Certenais

Présidente de la Communauté
de communes du Pays fléchois
Maire de La Flèche

Déchetterie : un outil moderne, des pratiques vertueuses...

Vous êtes nombreux à l'attendre : notre nouvelle déchetterie, route des Mollans à La Flèche, sera opérationnelle et ouverte à tous à compter de cet automne !

Depuis plusieurs années, la Communauté de communes du Pays fléchois s'interrogeait sur l'évolution à donner à son parc de déchetteries, soucieuse de garantir à ses nombreux usagers un service de qualité tout en répondant aux exigences réglementaires et aux contraintes budgétaires de maîtrise des coûts.

Les sites de Thorée-les-Pins et de Crosnières ne répondaient plus, en effet, aux nombreuses exigences (en termes de transports, de normes, de coûts...) qui s'imposent désormais à toutes les collectivités. Ces deux sites auront, demain, une nouvelle vie : ainsi, celui de Thorée-les-Pins accueillera, par exemple, un parc photovoltaïque...

Mise en conformité au regard de la réglementation des installations classées

pour la protection de l'environnement, remise à plat de l'organisation et conception repensée des installations, augmentation du nombre de flux collectés... : la déchetterie de la route des Mollans - dont l'implantation a été choisie en raison de sa centralité - conjugue tous les avantages pour contribuer à une gestion à la fois plus efficace et plus durable de nos déchets...

Et parce que la déchetterie doit aussi pouvoir servir de centre d'information et de sensibilisation en matière de gestion des déchets, notre nouvel outil hébergera tout un espace dédié au don et au réemploi. Car l'écologie urbaine repose également sur ces principes qui nous tiennent à cœur : produire toujours moins de déchets car le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas, valoriser plus et mieux les déchets produits et favoriser les éco-gestes de chacun... car il n'y a pas de petits gestes quand nous sommes plus de 27 000 habitants à les faire. ■



en bref_

21 AOÛT

Accueils de loisirs de la rentrée

À la rentrée, les accueils de loisirs du Pays fléchois seront ouverts les mercredis après-midis, avec ou sans repas, dès le 6 septembre à La Flèche, Oizé, Clermont-Créans et Villaines-sous-Malicorne (à la place du site de Bousse actuellement en travaux). Les familles pourront inscrire leur enfant de 3 à 11 ans sur l'Espace famille ou dans les mairies du territoire, à partir du lundi 21 août et au plus tard le mercredi précédant sa présence sur l'accueil.

+ d'infos sur www.paysflechois.fr

Un contrat local de santé en préparation

La Communauté de communes élabore un contrat local de santé. Première étape : une enquête réalisée auprès des habitants afin de mieux connaître leurs habitudes de vie, leur état de santé ainsi que leurs rapports avec les professionnels du médical et du paramédical. Des échanges avec ces professionnels et les associations viendront compléter le diagnostic.

+ d'infos sur www.paysflechois.fr



IL L'A DIT



« C'est trop bien!
Même si le toboggan
bleu fait un peu peur. »

Marceau, 6 ans,
au centre aquatique
L'îlébulle, à propos du
nouvel espace aqualudique
extérieur.

L'ACTU EN CHIFFRE

104

Les jeunes en service
civique avec le Pays
fléchois et Unis-Cité ont
tenu 104 permanences
numériques dans les
communes du territoire et
réalisé 51 visites à domicile
en huit mois.

83

LE 17 JUIN • ESPACE GAMBETTA

Pour sa première édition,
la fête de la jeunesse
a rassemblé 83 visiteurs.
Au programme : animations,
concert et barbecue.

86

DU 7 AU 9 JUILLET

Le festival du spectacle
de la rue, Les Affranchis, a fêté
sa 30^e édition avec
86 représentations à La Flèche,
Ligron, Le Lude et
Villaines-sous-Malicorne.

LES MOTS

Rond-point sécurisé

Les travaux réalisés sur le rond-point des Médaillés militaires à La Flèche permettent de sécuriser la traversée du giratoire pour les piétons et les cyclistes.

EN IMAGES



LE 3 JUIN • AUX LACS DE LA MONNERIE

De nombreux visiteurs
sont venus tester la
quarantaine d'animations
proposées lors de la Fête
des lacs. Chaque année, cet
événement lance la saison
estivale à La Monnerie.
Les animations s'y
poursuivent tout l'été :
baignade surveillée,
locations de vélos et de
pédalos et autres activités.



LE 22 JUIN • À LA FLÈCHE

Huit jeunes du pays fléchois ont été reconnus
meilleurs apprentis de France section départementale. Ils ont été reçus et
félicités par Nadine Grelet-Certenais, présidente de la Communauté de
communes, à l'occasion de l'accueil des créateurs-repreneurs d'entreprise.

LE 1^{ER} JUILLET •
AU PÔLE PETITE ENFANCE

Les familles ont pu découvrir les
services de la petite enfance et de
l'enfance, lors des portes ouvertes
du Pôle petite enfance, et
échanger avec les professionnels
de ces secteurs. La ferme
pédagogique La Galinette était
présente pour l'occasion.



Nouvelle déchetterie : mieux trier pour mieux valoriser



Travaux de la nouvelle déchetterie, route des Mollans à La Flèche.

© Philippe Noisetie

Située route des Mollans à La Flèche, la nouvelle déchetterie ouvrira ses portes après l'été. Avec un nouveau mode de fonctionnement pour une valorisation plus fine des matériaux.

Dès son ouverture, la nouvelle déchetterie de la Communauté de communes du Pays fléchois va faciliter le quotidien des usagers, offrir de meilleures conditions de travail aux agents de la collectivité et surtout, permettre d'optimiser le tri des matériaux.

« Jusqu'à présent, dans les déchetteries de Crosnières et de Thorée-les-Pins, celui-ci s'opère par matière: ferraille, bois, gravats, déchets verts..., explique Nicolas Jariais, responsable du service Propreté urbaine et valorisation des déchets. Avec ce nouvel équipement, moderne, spacieux et évolutif, le tri sera organisé par familles d'objets: bâtiment, sport et loisirs, bricolage et jardin... »

Des éco organismes partenaires de la collectivité achemineront des déchets vers de nouvelles filières de valorisation, « ce qui permettra de réduire le coût du traitement acquitté par la collectivité, en diminuant le volume des déchets enfouis », ajoute le technicien.

UNE SECONDE VIE

Autre bénéfice: une valorisation plus fine des matériaux composant un objet. Un vélo en fin de vie par exemple ne partira plus directement dans la benne de récupération de la ferraille. « Il sera démonté et aura une seconde vie en pièces détachées », ajoute Nicolas Jariais.

Ce nouveau mode de fonctionnement va s'accompagner d'outils pédagogiques à destination du grand public pour garantir sa réussite. Distribué sur site dès l'ouverture, un guide d'utilisation renseignera les usagers sur la manière d'organiser sa remorque ou son coffre pour plus d'efficacité: indispensable puisque la déchetterie a été pensée comme un circuit, avec entrée et sortie route des Mollans.

Côté accessibilité, là encore les usagers apprécieront le changement: le site pourra accueillir une quarantaine de véhicules avec remorques, contre dix actuellement à Crosnières. ■

Le don et le réemploi facilités

Donner plutôt que de jeter un objet encore utile, en bon état ou encore en fonctionnement, sera possible dès l'ouverture de la déchetterie.

Pour détourner des objets encore en bon état du circuit des déchets, la Communauté de communes proposera un nouveau service dès l'ouverture de sa déchetterie fléchoise. Installé dès l'entrée, avant les bennes de tri, un local sera destiné aux articles pouvant avoir une seconde vie.

« Les particuliers pourront y déposer les objets dont ils ne se servent pas, en bon état et/ou en fonctionnement, sans besoin de réparation, dévoile Christophe Libert, vice-président chargé des Déchetteries et des ordures ménagères. Ceux-ci pourront ensuite être récupérés par des personnes en ayant besoin. Il ne s'agit en aucun cas d'une démarche marchande mais bien de valorisation et de lutte contre le gaspillage des ressources. »

Pour l'organisation de ce service, la Communauté de communes a renforcé son équipe. Trois équivalents temps plein seront désormais affectés à la déchetterie, dont un agent chargé du réemploi.

DES DÉCHETS POUR LE ZOO

Par ailleurs la collecte des déchets verts pour les animaux du zoo, organisée jusqu'ici à Thorée-les-Pins, va se poursuivre dans la nouvelle déchetterie. « Une démarche utile et écologique », rappelle Nicolas Jariais. Toutes les tailles de déchets verts sont acceptées, du branchage à la souche, avec et sans feuilles, excepté résineux et arbres persistants.

+ d'infos sur www.paysflechois.fr



Un local de dons sera aménagé dans la nouvelle déchetterie.

© Freepik

3 QUESTIONS À



Christophe Libert

Vice-président en charge des Déchetteries et des ordures ménagères

Pourquoi mettre en place de nouvelles filières de tri ?

En affinant la récupération et le tri des matières, la nouvelle déchetterie va nous permettre de répondre à une obligation réglementaire. Cet équipement a été pensé sur-mesure pour être en conformité avec cet impératif environnemental et se garder des possibilités d'adaptation dans l'avenir.

Que vont devenir les déchetteries de Thorée-les-Pins et Crosnières ?

Elles fermeront leurs portes au public dès que notre nouvel équipement sera fonctionnel. Les usagers seront nombreux à y trouver leur compte puisque le choix de construire à La Flèche, en centralité, va réduire les temps de trajets pour un grand nombre d'entre eux. Moderne et fonctionnelle, la nouvelle déchetterie offrira un service de qualité aux habitants du territoire.

La Communauté de communes réalisera-t-elle des économies ?

Oui pour deux raisons. Tout d'abord, les déchets qui partiront vers les nouvelles filières de valorisation ne coûteront rien à la collectivité. Ensuite les camions de ramassage n'auront plus à multiplier les trajets vers Thorée-les-Pins où se situe l'actuel quai de transfert. La suppression de ces allers-retours coûteux et chronophages pour vider la benne, en milieu et en fin de collecte, devrait représenter une économie de 20 000 à 30 000 euros par an.

LES INFOS EN +



Déchetterie mode d'emploi

Un guide d'utilisation sera disponible dès l'ouverture de la nouvelle déchetterie.

LA CARTE D'ACCÈS TOUJOURS VALABLE

Elle demeure obligatoire pour accéder à la déchetterie, avec un nombre de passages illimité.

Pour sa délivrance ou sa mise à jour: 02 43 48 66 07, environnement@cc-paysflechois.fr

3

La nouvelle déchetterie représente un investissement de trois millions d'euros hors taxe pour la Communauté de communes, subventionné par l'État, la Région et le Département.

Horaires été et hiver

La déchetterie sera ouverte du lundi au samedi et fonctionnera en horaires d'été (de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45) ou d'hiver (de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45).

Un commerce de proximité

Sarah Perrouault et Emmanuel Macé viennent d'ouvrir une boulangerie à La Chapelle d'Aligné.

Leur commerce, bénéfique pour la commune et ses habitants, rencontre un franc succès.



Emmanuel Macé et Sarah Perrouault dans leur boulangerie-pâtisserie à Clermont-Créans.

Le 7 mars dernier, Emmanuel Macé et Sarah Perrouault ont ouvert une boulangerie à La Chapelle d'Aligné. « Nous souhaitons créer notre commerce dans une commune rurale pour créer du lien avec les habitants », explique le pâtissier ayant dix ans d'expérience. En 2020, ils entendent parler du projet de La Chapelle d'Aligné de réhabiliter un local afin d'accueillir deux boutiques. « Notre objectif était d'investir pour apporter aux habitants les services de première nécessité », détaille Philippe Deslandes, maire de la commune.

Nous avons réaménagé ce lieu devant lequel des centaines de voitures passent chaque jour et proposé un loyer raisonnable et attractif. Une opportunité pour le couple qui a également bénéficié d'un prêt d'honneur Initiative Sarthe et Pays fléchois ainsi que d'une subvention régionale.

L'AFFLUENCE AU RENDEZ-VOUS

La commune n'ayant plus de boulangerie depuis plus de six ans, cette ouverture était espérée par les habitants. « Dès le début, ça s'est très bien passé, on s'est même fait un peu dépasser, sourit Emmanuel Macé. Nous avons entendu maintes fois que nous étions attendus. » En quelques mois, les habitants ont pris leurs habitudes. « C'est devenu un lieu de rencontre où les Chapellois discutent en faisant leurs courses », ajoute le maire. La boulangerie reçoit environ 280 clients chaque jour. « Nous ne nous attendions pas à une telle affluence, avoue la jeune entrepreneuse. Nous allons pouvoir agrandir l'équipe avec l'arrivée, en septembre, de deux apprentis pâtissiers et d'un apprenti boulanger. »



Le nouveau mur d'escalade décoré d'une fresque de l'Atelier Faravage.

Un nouveau pôle sportif

La commune de Clermont-Créans a inauguré son pôle sportif aménagé près de la salle des fêtes. Un lieu d'activités sportives mais aussi de rencontre pour les habitants.

Après la rénovation du court de tennis et la construction d'un city-stade en 2021, le neuvième dans le pays fléchois, la commune de Clermont-Créans s'est dotée d'un ensemble fitness et d'un mur

d'escalade. Ce pôle sportif situé entre la salle des fêtes et les terrains de pétanque, a été inauguré vendredi 16 juin. Il est accessible à tous.

« Cet aménagement est déjà utilisé par les Clermontois et d'autres habitants du pays fléchois », se félicite Michel Chaligné, maire de Clermont-Créans. « Ce sont des lieux importants dans la vie de nos communes car en plus d'inciter à une pratique sportive essentielle pour la santé, ils favorisent les rencontres entre les habitants, insiste Nadine Grelet-Certenais, présidente de la Communauté de communes. Ces infrastructures participent à l'attrait de notre territoire. »

L'ensemble du projet a coûté 53 470 €. La commune a bénéficié de subventions de l'Agence nationale du sport, du Département et du Pays fléchois. La fresque présente sur le mur d'escalade, réalisée par l'Atelier Faravage, a été financée par le maire et son épouse. « Cette œuvre ajoute une jolie touche de poésie au projet », conclut Michel Chaligné. ■

+ d'info sur www.clermont-creans.fr

Sortie de l'Atlas de la biodiversité communautaire

Après deux années d'études et d'animations, l'élaboration de l'Atlas de la biodiversité communautaire touche à sa fin. Les 17 446 observations et 36 temps forts ont permis d'inventorier 1 854 espèces de faune et de flore dans le pays fléchois. Un livret de restitution et des feuillets présentant les espèces remarquables de chaque commune sont disponibles dans les mairies du territoire et sur le site de la Communauté de communes. À l'avenir, cet état des lieux de la biodiversité communautaire sera pris en compte dans les projets d'aménagement. ■

+ d'info sur www.paysflechois.fr



Camille Geslin lors d'une représentation d'*Alice au Pays des Merveilles*, au festival Les Assoiffés d'Azur.

© Bertrand Coulon

Assoiffée de théâtre

Camille Geslin, originaire de Clermont-Créans, a créé la compagnie théâtrale Les Assoiffés d'Azur. Portrait de cette jeune comédienne qui aime raconter des histoires.

Bio express

Février 1994 : naissance à Angers

2016 : entrée dans une formation théâtrale au Studio d'Asnières-sur-Seine

2019 : création de la compagnie Les Assoiffés d'Azur et du festival éponyme

2022 : élaboration d'un premier projet en salle avec Les Assoiffés d'Azur

+ d'info sur   Cie Les Assoiffés d'Azur ou www.cie-lesassoiffes.fr

Éveiller son goût pour le théâtre

C'est en sixième que Camille Geslin débute le théâtre. *« J'ai tout de suite apprécié cet espace de liberté, entre amis, où l'on racontait des histoires »*, confie la jeune comédienne. Cette discipline aurait pu rester un hobby mais le théâtre prend de plus en plus de place dans sa vie. Après une licence de Lettres à La Sorbonne où sa passion passe au second plan, elle entre dans une formation théâtrale intense de deux ans, au Studio d'Asnières-sur-Seine. *« Plus on voit et pratique du théâtre, plus on cerne ce qu'on apprécie et ce qu'on veut faire. Personnellement, j'aime m'emparer d'une œuvre du répertoire qui a une dimension universelle et la remettre au goût du jour, comme du matériau brut que l'on travaille pour lui redonner forme. »* L'écriture l'attire particulièrement. *« Je suis plus à l'aise dans l'adaptation, notamment des romans de jeunesse, que dans la mise en scène. Lorsque j'écris, j'arrive à imaginer ce que ça donnera sur scène. Mon objectif est d'écrire une pièce de A à Z. »*

En 2019, elle crée sa propre troupe, Les Assoiffés d'Azur, basée à Clermont-Créans, avec sept anciens camarades. *« C'était important pour moi de surprendre le public dans le monde rural et de revenir où j'ai grandi. »*

Du spectacle populaire en milieu rural

La troupe prépare rapidement la première édition de son festival. *« Nous étions plein d'insouciance et de motivation. Le public était au rendez-vous, on était estomaqués. »* Depuis, le festival* accueille davantage de spectateurs chaque année. *« Grâce aussi à ma famille qui est très investie »,* tient à préciser Camille Geslin. En 2022, la compagnie a également lancé son premier projet en salle. *« Nous l'avons joué dans le grand Ouest. »* L'artiste continue aussi à participer à des projets extérieurs aux Assoiffés d'Azur. *« Notre troupe, c'est notre base, comme une seconde famille. On reste ouverts aux opportunités et on s'enrichit des expériences des autres. »* ■

*La cinquième édition du festival aura lieu du 24 août au 2 septembre, lire ci-contre.

_AGENDA

Lundi 21 août •
Inscriptions aux accueils de loisirs de la rentrée
Voir page 2.

Du 24 août au 2 septembre •
Festival des Assoiffés d'Azur

Lieu-dit "Les Pins" à Clermont-Créans
Le festival de la compagnie théâtrale Les Assoiffés d'Azur sera de retour pour une cinquième édition avec quatre nouveaux spectacles.
+ d'infos sur www.cie-lesassoiffes.fr

Les 26 et 27 août

• Comice
La Flèche
+ d'infos sur www.ville-laflèche.fr

Les 9 et 10 septembre

• Comice
Oizé
+ d'infos sur www.oize.fr

Les 16 et 17 septembre •
Journées européennes du patrimoine

De nombreuses animations seront organisées sur le pays fléchois à l'occasion de la 40^e édition des Journées européennes du patrimoine.
+ d'infos sur www.paysflechois.fr



Retrouvez tous les événements sur paysflechois.fr

auFIL 

Directrice de publication Nadine Grelet-Certenais **Rédaction** Service Communication du Pays fléchois **Conception-réalisation** Service Communication du Pays fléchois **Photos** Communauté de communes du Pays fléchois, Philippe Noisette, Adobe Stock, Freepik, Bertrand Coulon et Cécilia André photographie **ISSN** 1638-1009 - Dépôt légal à parution **Impression** Numeriscann **Tirage** à 14 200 exemplaires **Édition** n° 93 - août / septembre 2023

Au quotidien, c'est nous.



Apolline,
agent de propreté, nettoie vos rues.

ARTHEZÉ • BAZOUGES-CRÉ-SUR-LOIR • BOUSSE • CLERMONT-CRÉANS • COURCELLES-LA-FORÊT
CROSMIÈRES • LA CHAPELLE D'ALIGNÉ • LA FLÈCHE • LA-FONTAINE-SAINT-MARTIN
LIGRON • MAREIL-SUR-LOIR • OIZÉ • THORÉE-LES-PINS • VILLAINES-SOUS-MALICORNE

Communauté de communes du Pays fléchois • Courrier : Espace Pierre-Mendès-France 72200 La Flèche
Accueil : Centre administratif Jean-Virlogeux - rue Fernand-Guillot 72200 La Flèche • 02 43 48 66 00
contact@cc-paysflechois.fr • Ouvert du lundi au vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30 www.paysflechois.fr



Pays fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES